

LA RENTRÉE SCOLAIRE À CANNES



DOSSIER DE PRESSE 2023-2024



CONTACTS PRESSE

Natacha **PELLEGRINI**

Hawa **DIALLO**

04 97 06 41 41

presse@ville-cannes.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
I. La rentrée scolaire 2023-2024 à Cannes	6
II. Lutte contre le harcèlement scolaire, la drogue et les conduites addictives	8
III. Handicap, inclusion, actions de santé et de prévention	9
IV. La municipalité renforce l'apprentissage des langues dans les écoles	12
V. Le 100% Éducation Artistique et Culturelle	15
VI. Les actions initiées sur le temps scolaire	18
VII. Les actions initiées sur le temps périscolaire	24
VIII. Les travaux dans les écoles	27
IX. Les travaux dans les crèches	30
X. Les travaux à la Faculté des Métiers	30
XI. Le campus universitaire Georges Méliès	31



Mairie de Cannes

Communiqué de presse
Le 28/08/2023

Rentrée scolaire 2023-2024

Lutte contre le harcèlement et les conduites addictives : la Mairie de Cannes déploie des initiatives pionnières pour protéger les jeunes Cannois

Depuis 2014, David Lisnard, maire de Cannes, déploie une politique éducative ambitieuse grâce à des actions qualitatives et souvent pionnières, pour renforcer les connaissances des enfants, faciliter leur autonomie et les aider à se construire en tant que futurs citoyens.

Pour la rentrée 2023-2024, la Mairie de Cannes conserve cette volonté indéfectible et renforce sa démarche à travers la lutte contre le harcèlement scolaire et les conduites addictives. En France, près d'un collégien sur cinq déclare avoir expérimenté la cigarette, première substance psychoactive consommée en France. **Il est donc urgent et nécessaire de lutter fermement contre les dépendances dès le jeune âge.** C'est pourquoi dès septembre, la Mairie de Cannes innove avec des actions préventives pour protéger les enfants et lutter contre toutes les formes d'addictions : écrans, jeux, drogues, produits hallucinogènes, etc.



La classe ULIS de l'école Croisette
© Mairie de Cannes

Par ailleurs, l'inclusion de tous les élèves notamment en situation de handicap, la sensibilisation à la pratique sportive avec des opérations autour des J.O de Paris 2024, l'apprentissage des langues et le développement des actions d'Éducation Artistique et Culturelle, sont également au cœur des actions déployées tout au long de l'année. En parallèle, la municipalité renouvelle ses opérations de modernisation du patrimoine immobilier scolaire afin de sécuriser les bâtiments, favoriser l'accessibilité et végétaliser les cours de récréation dans le cadre du « Plan de lutte contre la chaleur ».

Ces initiatives poursuivent un double objectif : favoriser l'apprentissage et garantir l'égalité des chances entre chaque écolier cannois.

La Mairie de Cannes lutte contre le harcèlement scolaire, la drogue et les conduites addictives

La Mairie de Cannes et l'Éducation Nationale développent des actions concrètes de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire pour permettre aux élèves de vivre une scolarité épanouie. Tout au long de l'année, des interventions ont lieu auprès des scolaires et des opérations d'information des jeunes et adultes sont organisées. Ainsi, dans le cadre du concours de « l'Éducation Citoyenne 2023 », l'école Marcel PAGNOL a obtenu une récompense départementale qui salue le travail mené par les enseignants et écoliers ayant initié un projet de sensibilisation des enfants intitulé "Y-EAH, je suis là!".

Autre axe prioritaire de la politique éducative cannoise cette année : la lutte contre les addictions juvéniles. Ainsi, à l'échelle communale, des initiatives préventives sont prévues par la Mairie pour protéger les enfants. Dans ce cadre, la municipalité met en place des interventions coordonnées avec différents partenaires locaux afin de prévenir les consommations de substances psychoactives et, plus largement, l'ensemble des conduites à risques. Trois actions inscrites dans le Plan Territorial de Santé Mentale (PTSM 06) seront ainsi développées. Elles comprennent :

- des actions de soutien à la parentalité auprès de familles ayant des enfants de 3 à 6 ans ;
- des ateliers de formation des enseignants de deux écoles du quartier Prado-République, anciennement classé en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) ;
- un programme de prévention des consommations de substances psychoactives au collège Les Vallergues.

De même, la municipalité va lancer un dispositif innovant intitulé « Prado-République Santé des Jeunes ». Il s'agit de créer une communauté de santé dont la mission est de renforcer la culture de « prévention » auprès des 12-18 ans.

Cette démarche municipale globale a été retenue par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MIDELCA) dans le cadre d'un appel à projets. Une subvention de 120 000 euros est attribuée à la Mairie pour favoriser la mise en œuvre ce programme pionnier, soit près de la moitié du budget prévisionnel total.

Handicap, apprentissage des langues, pratique sportive, rénovation des établissements scolaires : la municipalité multiplie les initiatives pour favoriser l'instruction et le bien-être des écoliers

Depuis 2014, David Lisnard mène une politique sociale volontariste et ambitieuse en faveur de l'accompagnement et l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap. À l'école, cette démarche se concrétise par des actions qui favorisent l'intégration des enfants et répondent au mieux à leurs besoins. Celles-ci comprennent notamment : la prise en charge, dès 2021, des salaires des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) par la Mairie de Cannes ; la création d'un poste de « coordinatrice accueil inclusif périscolaire et extrascolaire » pour soutenir les équipes d'animation dans leur travail auprès des enfants en situation de handicap ou atteints de troubles du développement ; l'ouverture

d'une nouvelle Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) au sein de l'école La Croisette qui propose des séances individuelles ou en petits groupes pour les enfants en situation de handicap.

Aussi, David Lisnard a fait de l'apprentissage des langues, une priorité. Cette démarche essentielle pour les générations futures se traduit chaque année par des initiatives majeures en faveur de la transmission du langage comme **l'enseignement de l'étymologie grecque et latine des mots** ou encore **l'organisation d'ateliers de réflexion philosophique**. Depuis **septembre 2022, l'opération « Des livres qui se dévorent »** avec la lecture quotidienne de grands classiques de la littérature française lors de la pause méridienne et des **ateliers de développement de l'expression orale grâce à la technique « Kamishibai »** sont déployés.



Atelier « Kamishibai »
© Mairie de Cannes

Par ailleurs, depuis 2014, la pratique sportive est un axe structurant de l'action municipale notamment auprès des plus jeunes. **À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris, David Lisnard et la municipalité ont souhaité mettre en avant les valeurs du sport auprès des écoliers.** Dès septembre 2023, les enfants participent, dans les accueils péri et extrascolaires de la ville, à diverses actions en lien avec ce grand événement. Parmi les animations, nous pouvons citer :

- l'intégration de **modules de 30 à 45 minutes sur le sport propre dans le programme des accueils périscolaires** municipaux et de Cannes Jeunesse, en partenariat avec l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ;
- la **sensibilisation à la pratique sportive dans le cadre du label « Terre de jeux »** obtenu par la Mairie de Cannes.

En outre, pour favoriser la bonne prise en charge des enfants, notamment sur le temps périscolaire, pendant la pause méridienne et lors des vacances scolaires, la municipalité peut compter cette année sur 171 agents d'animation. **Soucieux d'améliorer leur statut mais aussi leur quotidien, David Lisnard a décidé de faire évoluer le contrat des vacataires.** Ainsi, chaque personnel éducatif en exercice depuis au moins 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2023 se voit proposer un contrat annuel



Plancher sous-bois installé à l'école Bocca centre dans le cadre du « Plan de lutte contre la chaleur » © Mairie de Cannes

de 32h au lieu de 20h précédemment. Dans un contexte de pénurie nationale d'animateurs, cette **évolution, également souhaitée par les agents, est la concrétisation des cercles de qualité initiés par la Mairie** au sein des services municipaux pour améliorer le bien-être au travail et le service rendu à la population. 23 personnes sont concernées par cette mesure.

Enfin, dans le cadre de son « Plan Écoles », la municipalité poursuit ses travaux de modernisation du patrimoine immobilier scolaire. Depuis juin 2022, près de **3,1 millions d'euros ont été engagés par la municipalité pour rénover les écoles communales, dont plus de 800 000 euros pour le « Plan de lutte contre la chaleur ».**

Trousse « upcyclée » et dispositif « Coup de pouce » : la Fondation Cannes soutient les écoliers cannois

Créée en 2017 par le maire de Cannes et six mécènes privés (Anny Courtade, Claude Muller, E.Leclerc Cannes Ranguin, Thales Alenia Space, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes et la Caisse d'Épargne Côte d'Azur), la Fondation Cannes a pour ambition d'instaurer une véritable solidarité locale sans recours à l'argent public. Les fonds privés collectés par l'organisation proviennent de particuliers comme d'entreprises et servent à financer des projets d'intérêt général portés par des associations cannoises en faveur de l'enfance et de l'éducation.

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, la Fondation Cannes soutient et finance le **projet « Eco-écoliers »** - porté par l'association cannoise GreenBee Event Upcycling en collaboration avec l'entreprise Résines Estérel - **qui vise à offrir une trousse « upcyclée » à chaque élève de CP, soit 660 trousses au total.** Cette démarche promeut l'économie circulaire et la valorisation des déchets plastiques par l'allongement de leur durée de vie.



Trousse « upcyclée »
© Fondation Cannes

Par ailleurs, la Mairie et la Fondation Cannes renforcent le **dispositif « Coup de pouce » destiné aux enfants de 6 à 7 ans qui rencontrent des difficultés en classe.** Un accompagnement scolaire **gratuit** est proposé aux écoliers à travers des « clubs » : **CLÉ** (Club de Lecture-Écriture) et **CLA** (Club de Langage). Au nombre de sept sur l'année scolaire 2022-2023, ils sont portés à huit dès septembre 2023 et concernent 7 établissements scolaires (Marcel Pagnol, Frédéric Mistral, Antoine de Saint-Exupéry, René Goscinny, Frédéric Mistral, Maurice Alice 1 et 2).

Focus sur le groupe scolaire Méro

Lundi 28 août 2023, David Lisnard s'est rendu au groupe scolaire Méro pour présenter les différentes actions initiées au sein des écoles cannoises. À cette occasion, le maire de Cannes a rappelé quelques opérations lancées au sein de l'établissement ces deux dernières années, telles que :

- **les travaux de modernisation et dans le cadre du « Plan de lutte contre la chaleur »** : création d'une nouvelle salle de classe en 2022, réfection de la salle polyvalente (salle de motricité et périscolaire), travaux de mise en conformité BAES, de lutte contre l'humidité dans un dortoir et de rénovation de la cantine, installation de climatisation, réfection complète des toilettes de l'élémentaire ;
- **la création d'un espace sensoriel « Snozelen ».** Le local, éclairé d'une lumière tamisée et bercé d'une musique douce permet une stimulation multi-sensorielle pour éveiller, canaliser ou entretenir la sensorialité des enfants dans une ambiance sécurisante ;
- **l'équipement des classes en Écrans Numériques Interactifs (ENI)** pour diversifier les outils de travail.

Le groupe scolaire Méro est composé de 6 classes en élémentaire et 4 en maternelle. Il accueille en septembre 239 écoliers (94 de la Petite à la Grande Section et 145 du CP au CM2).

I. LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024 À CANNES

1. La rentrée scolaire en chiffres

Nombre d'établissements publics : 32

Cannes dispose de 27 groupes scolaires publics parmi lesquels sont dénombrées 15 écoles maternelles et 17 écoles élémentaires, soit 32 écoles publiques.

Nombre de classes : 230

Maternelles - Cannes-La Bocca :	43 (3 ouvertures de classe : écoles Marcel Pagnol, Saint-Exupéry et Goscinny)
Maternelles - Cannes centre :	38 + 1 classe de Toute Petite Section (TPS)
Elémentaires – Cannes-La Bocca :	76 (1 ouverture de classe à l'école Les Mûriers)
Elémentaires - Cannes centre :	67
Classes d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) :	6 (1 ouverture de classe à l'école élémentaire Croisette)

Nombre d'élèves inscrits à ce jour : 5 274

L'effectif d'élèves inscrits dans les écoles publiques cannoises est stable : **5 274 à ce jour** soit **1 879 élèves en maternelle** et **3 395 en élémentaire**. 19 enfants d'au moins 2 ans seront accueillis en Toute Petite Section (TPS) à l'école Eugène Vial sur l'année scolaire 2023-2024.

Nombre d'agents municipaux à la direction de l'Éducation : 376

- 33 agents administratifs
- 81 agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles (ATSEM)
- 171 agents d'animation
- 74 agents d'entretien
- 8 concierges
- 3 agents affectés à la Petite Ferme
- 6 apprentis

Nombre d'inscrits et de repas prévus en cantine scolaire

Environ **4 000 repas par jour** sont servis pour **4 411 élèves inscrits à la cantine**.

Les directeurs des écoles cannoises

RENÉ GOSCINNY :

Maternelle : Aline BRAUER

Elémentaire : Joël PEPINO

ALEXANDRE DUMAS (ex Bocca Parc) :

Anne-Marie BOIZARD

BOCCA-CENTRE : Hervé PATEAU

LA FRAYERE : Cathy BEGNE

FRÉDÉRIC MISTRAL :

Maternelle : Carole MICHEL

Elémentaire : Caroline JARNOT

ANTOINE DE SAINT EXUPERY :

Elémentaire : Marjorie GEOFFROY-

MALLEREAU

JACQUELINE DE ROMILLY :

Maternelle : Catherine PIERSON

VAGLIANO : Olivier BELMONTE

MONT-CHEVALIER : Pascale PONCON

MAURICE ALICE :

Maternelle : Sylvie MARTINEZ

Elémentaire I : Mireille LETHUC

MACÉ : Yannick REZEAU

MÉRO :

Maternelle : Cyril FERRANDIS

Elémentaire : Gwendolyne DEWALLE

EUGÈNE VIAL : Claire REZEAU

LES MURIERS :

Maternelle : Stéphanie KERDUEL

MARTINEZ

Elémentaire : Carole BRAUNHOLTZ

LA CROISETTE : Laurence ARREY

MARCEL PAGNOL :

Maternelle : Mohéna DEBRIS

Elémentaire : Kevin BASILIEN

MINICONI - Maternelle : Patricia DAURAT

Les nouveaux directeurs

JACQUELINE DE ROMILLY

Elémentaire : Sandrine RONCORONI

BOCCA-VERRE : Virginie BORDY

MAURICE ALICE

Elémentaire II : Souhila RACHEM

ANTOINE DE SAINT EXUPERY

Maternelle : Caroline FOLIN

Pour toute demande d'interview, merci de vous adresser à l'Inspection de l'Éducation nationale : Madame Lefèvre au 04 93 39 80 00.

Budget de la Mairie de Cannes

Malgré les contraintes budgétaires subies par les collectivités, le maire de Cannes a décidé de sanctuariser le budget affecté au fonctionnement des écoles cannoises. **Ainsi, plus de 23 millions d'euros sont investis chaque année pour les charges de personnels, les travaux dans les écoles, les achats de mobiliers, la mise en œuvre du programme 100% EAC, etc. Ce budget est réparti comme suit :**

- **plus de 8 millions d'euros de budget de fonctionnement pour la direction de l'Éducation qui comprend :**
 - **5,8 millions d'euros pour** la restauration scolaire ;
 - **42 euros (contre 41 euros en 2022-2023) par élève et 116 euros par classe** pour l'achat de fournitures scolaires, petits matériels sportifs, livres de bibliothèque, livres scolaires, matériels éducatifs, matériels créatifs, CD ROM et DVD ;
 - **le maintien des 215 euros par classe pour les actions liées au projet d'école** (location de bus pour les sorties pédagogiques, droits d'entrées pour les musées et spectacles) ;
 - **la participation de la Mairie de Cannes à hauteur de 9,45 euros par jour et par enfant pour les séjours en classe transplantée** (classe verte, classe nature, classe de neige) afin de soulager les familles de la charge financière correspondante.
- **plus de 11 millions d'euros de charges de personnels ;**
- **plus d'1 million d'euros** consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle ;
- **plus de 200 000 euros** pour les transports scolaire et extrascolaire ;
- **plus de 2,5 millions d'euros de travaux dans les écoles communales.**

II. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE, LA DROGUE ET LES CONDUITES ADDICTIVES

Parce que le harcèlement peut avoir des conséquences dramatiques, la Mairie de Cannes et l'Éducation Nationale développent des actions concrètes de prévention pour permettre aux écoliers de vivre leur scolarité dans de bonnes conditions et lutter contre ce fléau.

Sur l'année scolaire 2022-2023, l'école élémentaire Marcel Pagnol a adhéré au programme pHARE qui vise à sensibiliser les jeunes sur le harcèlement en milieu scolaire. À ce titre, les enseignants ont initié un projet d'information et de sensibilisation intitulé "Y-EAH, je suis là!" et associé 33 enfants de CP au CM2 à la démarche. Ces derniers ont décidé de créer un espace dédié à la bienveillance afin de lutter contre la violence, la tristesse et l'isolement. Des ambassadeurs ont également été formés pour véhiculer le bon message auprès de leurs camarades. Ainsi, dans le cadre du concours de « l'Éducation Citoyenne 2023 » organisé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, l'établissement a obtenu un prix départemental grâce à cette initiative.

Par ailleurs, la bonne utilisation des écrans est également au cœur des réflexions municipales. C'est pourquoi, depuis 2016, **des ateliers de sensibilisation sur les « dangers d'internet » sont organisés au sein des écoles par la Police municipale de Cannes.** Depuis la mise en place de ce dispositif, 6 815 écoliers de CM1 et CM2 ont bénéficié de ces interventions qui ont pour but d'informer sur les aspects positifs des outils numériques mais aussi négatifs comme l'usage excessif des écrans. L'impact d'internet sur la santé et la vie privée est également abordé.

La lutte contre la drogue et les addictions chez les jeunes, axe désormais prioritaire de la politique municipale

Dès cette année, de nombreuses initiatives préventives sont prévues pour protéger les enfants. Dans ce cadre, David Lisnard souhaite lancer une **stratégie multi-interventionnelle de développement des Compétences Psychosociales des enfants, des jeunes, des familles et des professionnels pour réduire l'exposition aux addictions.** Pour cela, la **municipalité met en place des interventions coordonnées avec les partenaires locaux afin de prévenir les consommations à risque de substances psychoactives et, plus largement, l'ensemble des conduites à risques.** Des opérations inscrites dans le Plan Territorial de Santé Mental (PTSM 06) seront ainsi développées. Elles comprennent :

- des **actions de soutien à la parentalité** auprès de familles ayant des enfants de 3 à 6 ans, notamment ceux scolarisés ou résidants dans le secteur « Prado-république » ;
- des **ateliers de formation des enseignants de deux écoles du quartier Prado-République**, anciennement classé en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP), pour mieux apprendre à gérer les comportements en classe et apaiser le climat ;
- un **programme de prévention des consommations de substances psychoactives** au collège Les Vallergues pour les jeunes de 12 à 14 ans.

De même, la municipalité va créer un **dispositif innovant intitulé « Prado-République Santé des Jeunes »** à travers une communauté de santé dont la mission est de renforcer la culture de « prévention » auprès des 12-18 ans.

Ce projet, également porté par le Conseil Local de Santé Mentale, s'inscrit dans une démarche plus globale à destination des jeunes pour :

- mettre en œuvre une observation locale en santé mentale ;
- permettre l'accès et la continuité des soins psychiatriques ;
- favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté ;
- lutter contre la stigmatisation et les discriminations ;
- promouvoir la santé mentale.

Par ailleurs, dans le cadre de cette opération - une première dans le département-, la Mairie de Cannes a répondu à un appel à projets national de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MIDELCA) sur les comportements addictifs. La démarche globale initiée par le maire de Cannes a ainsi obtenu une subvention de 120 000 euros pour la mise en œuvre ce programme pionnier, soit près de la moitié du budget prévisionnel total.

III. HANDICAP, INCLUSION, ACTIONS DE SANTÉ ET DE PREVENTION

La Mairie de Cannes veille à ce que chaque enfant accueilli dans une école communale bénéficie de conditions favorables d'apprentissage. Dans le cadre de cette démarche, l'inclusion des enfants en situation de handicap et la bonne santé de tous les écoliers sont au cœur des priorités de la municipalité. Ainsi, de nombreuses actions sont déployées tout au long de l'année pour offrir aux écoliers un cadre propice à leur épanouissement.

1) La Mairie de Cannes favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap

Depuis 2014, David Lisnard a fait de l'amélioration du cadre de vie des Cannois, et en particulier des personnes en situation de handicap, une action prioritaire. Cet engagement s'inscrit au cœur d'une politique sociale volontariste et ambitieuse menée par la municipalité en faveur de l'égalité des chances. Afin de garantir aux enfants des conditions d'accueil optimales **et veiller à la continuité de leur prise en charge à l'école**, la Mairie de Cannes déploie de nombreuses initiatives. Ces dernières favorisent la socialisation, la sécurité, l'aide à la scolarisation et comprennent notamment :

a) la signature d'une convention avec l'Éducation nationale pour la mise à disposition d'Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH)

Chaque année, l'équipe éducative, l'infirmière et le médecin prennent contact avec les équipes médicales qui suivent les enfants en externe pour décider des actions à mettre en place à l'école, afin de mieux répondre aux besoins de chaque enfant.

Pour l'année scolaire 2023-2024, en complément de toutes les initiatives déployées dans les écoles communales, la Mairie de Cannes va signer prochainement une convention avec l'Éducation nationale pour la mise à disposition **d'Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH)**. Assurés par la municipalité depuis septembre 2021 sur les temps de la pause méridienne et périscolaire, le recrutement et la rémunération des AESH seront désormais gérés par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). **Cette convention conclue entre l'État et la Ville de Cannes est une première en France. Elle constitue une reconnaissance des actions municipales pionnières engagées par David Lisnard pour améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap dans le milieu scolaire ordinaire.**

Pour l'année scolaire 2023-2024, 19 élèves concernés pour un accompagnement individuel par la Maison départementale de l'autonomie (MDA) seront accompagnés pendant la pause méridienne par **17 AESH**.

b) la création d'un poste de « coordinatrice accueil inclusif périscolaire et extrascolaire »

Soucieuse d'accompagner au mieux les familles confrontées au handicap, la Mairie de Cannes a créé dès janvier 2021 **un poste de « coordinatrice accueil inclusif périscolaire et extrascolaire »**. Sa mission consiste à soutenir les équipes d'animation dans leur travail auprès des enfants en situation de handicap ou atteints de troubles du comportement et répondre aux exigences éducatives de ces enfants. Pour cela, la coordinatrice travaille avec les équipes des accueils péri et extrascolaires de la municipalité.

Par ailleurs, elle développe des partenariats avec les directeurs d'école, l'Éducation nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales et les structures associatives communales de l'enfance et la jeunesse pour faciliter l'accueil des enfants durant les temps extrascolaires. En outre, la coordinatrice reçoit les familles afin de construire un projet d'accueil personnalisé de l'enfant et de les aider à concilier leur vie familiale et professionnelle

c) le déploiement des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) accueillent de manière temporaire les enfants en situation de handicap pour des séances individuelles ou en petits groupes.

En septembre 2023, le dispositif est élargi à l'école élémentaire La Croisette et porte à 6 le nombre total d'écoles cannoises qui disposent de cette unité pédagogique adaptée aux besoins des enfants. Les établissements concernés sont : Marcel Pagnol, Saint-Exupéry, René Goscinny, Jacqueline de Romilly, Maurice Alice I et La Croisette).

Par ailleurs, en plus de toutes ses initiatives développées chaque année, la Mairie de Cannes réalise, dans le cadre des opérations de rénovation du patrimoine immobilier scolaire, des travaux pour faciliter l'accessibilité de chaque site.

2) La Mairie de Cannes veille à la santé des écoliers

La prévention sanitaire dans les écoles est une priorité pour la municipalité qui renforce chaque année son action en faveur du bien-être des petits Cannois. Au cours de l'année scolaire, la Direction Hygiène et Santé de la Mairie de Cannes engage des actions de santé auprès des enfants. Elle accompagne également les parents. Ainsi, pour l'année scolaire 2022-2023, les actions suivantes ont été menées :

a) les bilans de santé

Ils sont réalisés de façon systématique pour tous les enfants scolarisés en toutes petites, petites et moyennes sections :

- **1 027 bilans biométriques avec contrôle des vaccinations et 1 647 bilans visuels** ;
- **sur demande** de l'équipe éducative, de l'infirmière, des familles, de l'équipe de suivi de scolarisation et de la Maison des solidarités, **228 bilans complets** (examen somatique, dépistage auditif, dépistage des troubles psychomoteurs et du langage, etc.) ont été effectués pour des enfants de petites et moyennes sections de maternelle.

Au total, 2 902 bilans ont été effectués auprès des écoliers cannois.

Par ailleurs, un contrôle de vaccinations préalable à la scolarisation a été réalisé pour 850 enfants. Certaines situations ont nécessité une surveillance et un accompagnement particuliers : 406 orientations et 204 relances à la suite d'identification de troubles ou défaut de vaccination ont été effectuées. Les agents de la Direction Hygiène et santé ont également participé à 49 réunions d'Équipe Éducative et 34 réunions de mise en place de Projet Personnalisé de Scolarisation.

b) les interventions en situation d'urgence

Le service santé scolaire accompagne les enfants pour un suivi et mène une enquête à la suite de signalements pour des situations d'urgences :

- enfants en danger, suspicion de maltraitance ou de négligences lourdes ;
- maladies contagieuses et/ou nécessitant une prophylaxie ;
- toxi-infections alimentaires.

c) la participation aux projets d'accueil individualisé

230 projets d'accueils individualisés (PAI) ont été mis en place pour les enfants souffrant de maladies chroniques ou d'allergies alimentaires (59 en petite et moyenne sections ; 171 en grande section et élémentaire).

d) les actions de Prévention Santé

Le service santé scolaire a participé aux actions suivantes de Prévention Santé :

- à l'école maternelle René Goscinny, en coordination avec l'équipe enseignante, **2 matinées ont été consacrées à la sensibilisation des enfants** sur les thèmes suivants : le corps humain, les émotions, les risques du soleil, les animaux et les insectes à risque ;
- dans le cadre de la **Semaine d'Information sur la Santé Mentale**, à l'école maternelle René Goscinny et à l'école maternelle Eugène Vial, en coordination avec l'équipe enseignante, une matinée a été consacrée à la sensibilisation des parents sur les thèmes suivants : hygiène de vie et rythme physiologique de l'enfant, toxicité des écrans ;
- le « **Parcours du Cœur** » scolaire le 11 mai et le 1^{er} juin 2023. Au total, 4 classes de CM2 des écoles de La Croisette et La Frayère 2, soit 105 enfants, ont été sensibilisés à la prévention des maladies cardio-vasculaires (gestes de premiers secours, nutrition, tabac et activité physique) ;
- deux interventions de sensibilisation auprès de 20 enfants fréquentant le centre de loisirs Eugène Vial le 12 juillet 2023 sur le thème des insectes et animaux à risque ;
- une journée « **Prévention Santé** » à la piscine Montfleury le 18 juillet 2023 ;
- **120 vaccinations** concernant enfants et adultes au service vaccinations de Cannes et à la Mairie Annexe de Ranguin.

Une action de sensibilisation sur le bon usage des écrans envers les parents d'enfants de moins de 3 ans a été menée dans 9 crèches et autres multi accueils. Au total, 68 parents ont été sensibilisés.

e) les interventions des assistantes sociales scolaires auprès des familles

Chaque année, la Mairie de Cannes propose un accueil social à l'ensemble des familles qui le souhaitent et dont les enfants sont âgés de 2 à 11 ans. Les assistantes sociales scolaires municipales proposent un accompagnement à l'exercice de la fonction parentale ; des interventions de médiation entre l'école, le lieu de vie, les familles et les enfants ; un soutien matériel et financier pour la restauration scolaire et les centres de loisirs ; un accompagnement pour l'accès aux droits sociaux, à la santé, à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Le service social anime également une instance de prévention de l'absentéisme scolaire, en partenariat avec l'Éducation nationale, le Conseil Départemental et le Centre médico-psychologique. Un contact est pris avec les établissements scolaires et les familles pour chaque enfant signalé.

Par ailleurs, en 2022-2023, pour favoriser la réussite éducative et l'intégration en milieu scolaire :

- **368 familles** ont bénéficié d'un **accompagnement socio-éducatif**, ce qui représente **556 enfants** ;
- **296 aides à l'accès à la restauration scolaire, aux séjours pédagogiques et aux centres de loisirs** ont été délivrées pour **261 enfants** ;
- **271 enfants ont été bénéficiaires d'une intervention sociale à visée éducative**, en lien avec les écoles, les services sociaux extérieurs et les services de l'aide sociale à l'enfance ;
- **42 enfants ont été suivis à la suite d'une situation d'absentéisme scolaire** : évaluation sociale de la situation en lien avec les établissements scolaires et des familles concernées, afin d'éviter les ruptures de parcours dès les classes élémentaires et rappeler les obligations parentales ;
- **18 évaluations obligatoires dans le cadre de l'instruction à domicile** ont été conduites pour évaluer les conditions de vie (soit 52 enfants) ;
- **45 enfants ont été orientés vers le dispositif du Programme de Réussite Educative (PRE) - Quartier Politique de la Ville**. Ils ont bénéficié d'un soutien et d'un accompagnement à la scolarité, d'un accès aux loisirs et à la culture, d'un accès aux soins et à la rééducation, en fonction des besoins repérés.

f) les actions du Conseil Local de Santé Mentale municipal en direction de 273 enfants et parents dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (octobre 2022) :

Ces actions comprennent :

- la sensibilisation par l'équipe mobile de sécurité à l'école des élèves de CM1 et CM2 dans 7 classes des écoles Croisette et Maurice Alice sur les risques d'internet et l'amélioration du climat scolaire ;
- une promenade découverte des espaces naturels et les lieux de loisirs et culturels par le service environnement de la Mairie de Cannes ;
- des informations parentales sur « les écrans » et les dangers potentiels d'une exposition importante aux écrans, le sommeil par l'équipe Santé Enfance de la Direction Hygiène Santé ;
- un café-débat « discrimination – stigmatisation » par le Centre Social Frayère.

g) la prévention bucco-dentaire

Une séance d'information d'au moins une heure sur l'hygiène bucco-dentaire est proposée aux écoliers de grande-section maternelle et de l'élémentaire dans les écoles publiques et privées sous contrat. Pendant l'année scolaire 2022-2023, **1 740 enfants ont bénéficié du dépistage bucco-dentaire**.

h) l'approvisionnement en produits pharmaceutiques des écoles, des centres de loisirs et des accueils périscolaires

Le service Santé Enfance Ville de Cannes approvisionne régulièrement, tout au long de l'année en fonction des besoins exprimés, les écoles, centres de loisirs et accueils périscolaires en produits suivants : bandes de fixation, compresses, Héxoméline, pansements, poches de glace, Tricopore et thermomètres.

IV. LA MUNICIPALITÉ RENFORCE L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LES ÉCOLES

Depuis 2014, le maire de Cannes a fait de l'apprentissage des langues française et anglaise un objectif prioritaire pour l'épanouissement et l'émancipation des enfants. Cette démarche volontariste et essentielle pour les générations futures se traduit chaque année par des actions majeures en faveur de la transmission du langage. Parmi ces initiatives, nous pouvons citer :

1. L'apprentissage de l'étymologie grecque et latine dès l'élémentaire

Initiés depuis 2015 sous l'impulsion de David Lisnard, les ateliers d'étymologie grecque et latine s'inscrivent dans le cadre de l'appui à la langue française et du développement de la citoyenneté, objectifs du Projet Éducatif Territorial (PEDT). Ces enseignements rencontrent un véritable succès auprès des écoliers, mais aussi des parents, conscients de l'importance d'apprendre aux enfants l'origine des mots de la langue française. **Ils sont à nouveau proposés cette année pour les élèves du CP au CM2, tous les jours, excepté le mercredi, de 16h45 à 18h15 pour des groupes de 8 à 15 enfants maximum. Les seize accueils périscolaires élémentaires cannois sont concernés.** Les ateliers s'organisent autour des thèmes suivants :

- l'origine des noms et prénoms, notamment des dieux grecs et latins ;
- l'antiquité gréco-romaine dans l'actualité et dans la vie de tous les jours ;
- les chiffres romains, les cadrans solaires et les calendriers ;
- l'alphabet grec ancien ;
- les familles de mots ;
- les jeux de mémoire et les rébus ;
- les ateliers d'écriture ;
- l'étymologie des mots, liens avec l'histoire, les régions, les pays du monde, le patrimoine, etc.
- la narration d'histoires à partir du livre *Le Feuilletton d'Hermès* qui présente la mythologie grecque en 100 épisodes ;
- la création d'un jeu de 7 familles *Etymo 7* à partir des termes racines (ped/pes, mater/pater, aero, etc.).

Sur l'année scolaire 2022-2023, 360 enfants (1 752 depuis 2015) des écoles élémentaires cannoises ont participé à cette discipline. Depuis l'année dernière, le nombre de séances par cycle est passé de 6 à 9, ce qui permet d'approfondir les connaissances des enfants.



Les objectifs visés par cette pédagogie sont :

- le développement de la culture, la construction intellectuelle, la connaissance de la langue française, de son origine et de son évolution ;
- la découverte des civilisations fondatrices pour une bonne compréhension du monde actuel et sa richesse culturelle à travers les civilisations anciennes ;
- le développement d'une rigueur dans l'analyse, de l'esprit critique et l'organisation de la pensée.

Sur l'année scolaire 2023-2024, la Mairie de Cannes entend développer cette action pionnière et concrète qui promeut la découverte des langues et civilisations. **De nouveaux ateliers seront proposés autour du Grec Ancien afin de renforcer le dispositif.** Cette opération permet aux écoliers d'acquérir de véritables réflexes d'apprentis-philologues qui sauront jouer avec les racines des mots.

2. Les opérations de soutien à la langue française

Afin d'encourager l'éveil des jeunes écoliers à la connaissance et à la culture, la municipalité met en place chaque année des actions fortes et concrètes pour renforcer l'apprentissage de la langue française. À travers notamment :

- **la distribution de dictionnaires aux écoliers de CM2 des écoles publiques** cannoises pour les encourager dès leur entrée en 6^e, qui est une nouvelle étape importante dans la scolarité. **En 2023, cette remise a été élargie aux écoles privées** de la commune. Cette opération annuelle est organisée par la Caisse des Écoles à travers le soutien financier de la Mairie de Cannes. La remise de dictionnaires aux futurs collégiens est un geste à la fois symbolique et pragmatique. Le glossaire choisi est spécialement conçu pour accompagner toute leur scolarité au collège, leur permettre de maîtriser la langue française et de connaître les notions essentielles dans toutes les matières.

Au total, **927 dictionnaires encyclopédiques ont été distribués par le maire de Cannes cette année (637 dans le public et 290 dans le privé), soit un total de 6 888 depuis le lancement de l'opération en 2014.**

Nouveauté
2023

Par ailleurs, tous les ans, la Mairie de Cannes, à travers la Caisse des Ecoles, offre des livres et ouvrages illustrés à chaque enfant des écoles maternelles publiques. Depuis dix ans, cela représente un total de 17 748 livres ;

- **la constitution par les médiathèques** pour chaque enfant né et résidant à Cannes **d'un trousseau de lecture** composé de six ouvrages « classiques » - thèmes : animaux, nature, contes français, premières enquêtes, histoire et mythologie - qui lui sera remis lorsqu'il aura 6 ans. Ce trousseau est accompagné d'un abonnement annuel gratuit dans toutes les médiathèques et bibliothèques municipales de Cannes. **Depuis la mise en place de cette initiative pionnière en 2019, 198 enfants sont déjà inscrits.** Les premiers trousseaux seront remis en juillet 2025.

Le soutien à la langue française est une priorité d'action de David Lisnard, particulièrement auprès des plus jeunes. C'est pourquoi, dès septembre 2022, la municipalité a lancé de nouvelles opérations auprès des écoliers cannois. Celles-ci comprennent :

- **des ateliers de lecture de grands classiques de la littérature enfantine sur le temps de la pause méridienne** : à l'issue du déjeuner et avant la prise en charge des écoliers par les enseignants, la municipalité **propose aux enfants un temps calme autour de la lecture.** Les animateurs **lisent de grandes œuvres littéraires aux enfants pendant vingt minutes.** Depuis le lancement de cette initiative, tous les écoliers inscrits à la cantine ont bénéficié de cette démarche pionnière. Cette opération inédite s'inscrit dans la continuité des actions initiées par David Lisnard pour développer le goût de la lecture chez les plus petits. Elle a pour objectifs de :
 - contribuer à l'enrichissement d'une culture littéraire commune et faire connaître les textes patrimoniaux adaptés à l'âge des enfants ;
 - favoriser la transmission intergénérationnelle à travers des contes classiques et permettre à tous les enfants d'accéder aux œuvres phares de l'enfance ;
 - promouvoir le plaisir de lire et insister sur les bienfaits de la lecture au quotidien ;
 - développer le plaisir d'écouter une histoire, partager un moment entre enfants et professionnels ;
 - faciliter la compréhension des textes, mobiliser les champs lexicaux qui portent sur l'univers évoqué par les textes et permettre aux enfants de verbaliser leurs ressentis et leurs émotions.
- **des ateliers de développement de l'expression orale grâce à la technique « Kamishibai »** : tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs ont proposé des **temps privilégiés aux enfants grâce au « théâtre de papier »**, technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai - théâtre en bois -, équipé de petits ouvrants. Le Kamishibai est composé de 11 à 15 planches qui illustrent chacune un épisode d'un récit, le recto pour l'illustration et le verso pour le texte. Tandis que le narrateur lit le texte, les élèves découvrent les images les unes après les autres. **Cette action forte qui utilise un support d'apprentissage ludique, incite les enfants à communiquer, développer leur langage et partager leur pensée.** Les enfants qui souffrent de troubles du développement, du langage et de la socialisation, en raison notamment d'une forte exposition aux écrans, ont été privilégiés pour ces moments.

Ces initiatives, plus que jamais nécessaires, sont renforcées au cours de l'année scolaire 2023-2024 pour favoriser l'apprentissage des écoliers cannois et leur bonne compréhension de la langue française.

3. Le renforcement de l'apprentissage de l'anglais

La Mairie de Cannes a longtemps fait de l'enseignement de l'anglais dès le plus jeune âge une priorité. Jusqu'en 2019 et avant que cette instruction ne soit prise en charge par les enseignants, la municipalité rémunérait des enseignants anglophones pour assurer cette mission. **Ainsi, dès 2020, le maire de Cannes a fait le choix de poursuivre cette action en faveur de l'apprentissage de l'anglais et finance désormais des intervenants municipaux pour les classes élémentaires. Pour l'année 2023-2024, ce sont 22 heures de cours d'anglais par semaine qui seront ainsi prises en charge par la commune.**

Aussi, depuis la rentrée 2021, **l'école maternelle Marcel Pagnol a bénéficié de classe bi-langue dans le cadre du programme d'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère (EMILE), pour les classes de sport et de sciences.** Ce dispositif d'apprentissage innovant permet aux écoliers d'améliorer naturellement leurs compétences dans une langue vivante étrangère en concentrant l'essentiel de leurs efforts dans la discipline qu'ils apprennent.

À compter de septembre 2022, les écoles élémentaires Saint-Exupéry, Frédéric Mistral ont également bénéficié d'un enseignement renforcé en anglais. Sur l'année scolaire 2022-2023, cette action a permis

à 21 élèves de CE2 de l'école élémentaire Marcel Pagnol d'obtenir le certificat de niveau A1 qui valorise leurs acquis en langue anglaise.

Par ailleurs, en février 2022, l'Inspection de l'Éducation nationale a obtenu une accréditation ERASMUS dans le cadre d'un consortium avec le collège Gérard Philipe et le lycée Bristol. Cette opération permet aux écoles élémentaires situées dans les quartiers « Politique de la ville » comme Marcel Pagnol, Saint Exupéry et Frédéric Mistral de s'engager dans des programmes de mobilités.

En outre, dès 2021, la Mairie de Cannes a lancé une initiation à l'anglais au sein des crèches municipales *Les Elfes* puis en 2022 aux *P'tits Mousses*. Cette expérience est de nouveau reconduite cette année auprès des deux structures.

Au total, 97 enfants ont bénéficié de cette initiative depuis son lancement. Différents supports sont utilisés lors de séances hebdomadaires de 20 à 25 mn : livres, mascottes, comptines interactives sollicitant le corps, les mots, les émotions, les couleurs, les animaux, etc. Les thèmes abordés évoluent tout au long de l'année en lien avec le vocabulaire acquis par les enfants qui ont été très réceptifs et réactifs lors des différents échanges.

V. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : PILIER DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DE LA MUNICIPALITE

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 100% des classes du premier degré des écoles publiques cannoises ont réalisé au moins un projet d'Education Artistique et Culturelle.

Lancé dès 2017 par David Lisnard, l'ambitieux programme municipal 100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a fait de Cannes une « ville expérimentale et pionnière » en la matière. Le calendrier de l'année scolaire 2023-2024 poursuit cette dynamique avec des activités adaptées à chaque niveau, de la maternelle à l'université. À travers les nombreuses actions menées tout au long de l'année, la Mairie de Cannes pilote des projets culturels de qualité élaborés grâce aux ressources locales - structures municipales, associations, compagnies artistiques - sur la base de trois piliers : rencontre d'artistes, connaissance des grandes œuvres et pratique artistique.

1) Le programme 100 % EAC pour l'année 2023-2024

a) Les activités proposées aux enseignants et aux élèves

Cette année encore, les jeunes Cannoises vont participer dans le cadre du 100 % EAC à des projets éducatifs de qualité, assister à des spectacles et rencontrer des artistes. Pour ce faire, des ateliers, des spectacles et des résidences d'artistes sont organisés tout au long de l'année scolaire. En fonction de leur âge, les enfants pourront également visiter les six expositions temporaires proposées par la Mairie de Cannes :

- *Barbara Navi*, au Suquet des Artistes ;
- *Jean-Philippe Roubaud*, au Suquet des Artistes ;
- *Prisonniers en terre d'exil, l'île Sainte-Marguerite au temps de la conquête de l'Algérie, 1841-1884*, au musée du Masque de fer et du Fort Royal ;
- *Chamanes. Dialogues avec l'invisible*, au musée des explorations du monde ;
- *Cannes vue par les frères SEEBERGER, photographies, années 1930*, aux Archives municipales de Cannes.
- *Dans l'atelier de Rebecca Dautremer*, à la médiathèque Ranguin.

b) L'EAC dans les écoles maternelles et élémentaires

65 projets artistiques et culturels sont proposées aux écoles primaires dont :

- 10 spectacles accessibles dès 6 ans offerts sur le temps scolaire au Théâtre de la Licorne ;
- 2 projets spécifiques qui lient la découverte des textes et les présentations, « l'art d'être spectateur » et le projet « lire du théâtre » ;
- 1 atelier pour faire découvrir aux enfants la création d'un poème « marionnettique » animé ;
- 1 atelier accompagné d'une exposition pour comprendre la danse contemporaine ;
- 3 aventures thématiques autour de chamanes et Sorcières, Claude Ponti et Rebecca Dautremer ;
- des interventions d'une conteuse dans l'ensemble des crèches.



c) L'EAC au collège et au lycée

55 projets culturels et artistiques sont accessibles aux classes des collèges et lycées, dont :

- 1 résidence artistique au sein d'un établissement scolaire

La Mairie de Cannes, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Provence Alpes Côte d'Azur, invite la chorégraphe Wendy Cornu qui fera découvrir son travail aux jeunes du collège Les Vallergues. Cette résidence, mise en place sur l'année scolaire 2022-2023, se poursuit cette année.

- Des projets portés par les médiathèques cannoises :

- un atelier de décryptage des *fake news* et d'analyse de l'information ;
- l'opération *Les petits programmeurs*, organisée en partenariat avec le Rectorat de Nice pour sensibiliser les collégiens et lycéens cannois à la culture cinématographique ;
- dans le cadre de l'événement *Les Rencontres Littéraires de Cannes*, la municipalité propose un temps d'échange avec un auteur à l'Espace Miramar.

- **Les événements pour les collégiens et lycéens :**



- des spectacles sur le temps scolaire au Théâtre municipal de la Licorne, mais également au sein des collèges et lycées ;
- des ateliers de pratique artistique en lien avec des spectacles ;
- des élèves pourront participer à la scénographie du spectacle *Tristesse et joie dans la vie des girafes* (texte de Tiago Rodriguez) ;
- un atelier d'écriture avec Stéphane Jaubertie, auteur du spectacle *Laughton*.

- **Des aventures thématiques à travers :**

- un concours photographique autour de l'exposition *Cannes vue par les frères SEEBERGER* ;
- l'exposition *Prisonniers en terre d'exil, l'île Sainte-Marguerite au temps de la conquête de l'Algérie, 1841-1884*.

d) L'EAC au Campus universitaire Georges Méliès

Dans la continuité de toutes les actions mises en place de la maternelle au lycée dans le cadre du programme 100% EAC, David Lisnard, maire de Cannes, a instauré dès la rentrée de septembre 2021, au campus universitaire Georges Méliès, des projets artistiques et culturels. Tout au long de l'année, les étudiants bénéficient d'une offre adaptée, en lien avec les différentes formations dispensées sur site, pour diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'université.

La communauté éducative, le monde culturel, le secteur associatif et l'État ont été impliqués dans la mise en œuvre des différents projets initiés au sein de l'université cannoise. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2023-2024 :

- le Pôle d'Art Contemporain de Cannes propose au sein du campus universitaire **une exposition temporaire de photographies de Gilles Traverso** ;
- l'université accueille **lundi 9 octobre à 12h le spectacle itinérant « Wo-man » dans le cadre de la biennale de la danse** organisée par le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. La représentation est **suivie d'une rencontre** entre les étudiants, le chorégraphe Amala Dianor et l'interprète. Cet événement lance la **tournee du spectacle dans l'ensemble des collèges et lycées cannois** en pré-ouverture du Festival de Danse 2023.
- **tous les étudiants sont invités à visionner les courts-métrages de films de danse. Ils sont présentés au jury jeudi 30 novembre 2023 au Cinéum de 10h à 12h et de 14h à 16h. La remise des prix a lieu à 19h. Chacun peut ainsi voter pour son film coup de cœur et un prix des étudiants sera attribué ;**
- des jeunes du campus sont **conviés à la représentation du spectacle gratuit sur façade « Safety to last » jeudi 30 novembre 2023 à 18h au Cineum Cannes**, suivie à 21h de la projection du film « Safety Last ». Cette manifestation est proposée par le chorégraphe Antoine Le Menestrel de la compagnie Les Lézards Bleus à l'occasion du centenaire du film mythique d'Harold Lloyd ;
- le **Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower propose des ateliers de danse contemporaine** aux étudiants ;
- **des masterclass sont organisées lors des Rencontres Littéraires de Cannes** pour favoriser les échanges entre les étudiants et les auteurs ;
- **des concerts sont offerts par le conservatoire municipal et C' Picaud** au sein du campus.

e) L'offre des établissements culturels de la Mairie de Cannes est enrichie par les nombreuses interventions de partenaires locaux

- le **Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE)** organise des événements afin de renforcer la culture scientifique et la compréhension de l'environnement des jeunes Cannois ;
- l'**Orchestre National de Cannes** fait découvrir, à travers ses répétitions, la richesse de la musique symphonique ;
- le **Palais des Festivals et des Congrès de Cannes** propose des spectacles hors temps scolaire et au sein des établissements ;
- l'**École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille (ERACM)** et le **Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower** interviennent directement dans les établissements dans le cadre d'ateliers de pratique artistique autour de la danse ;

- **l'association Cannes Cinéma** propose aux élèves, dès le plus jeune âge, des projections qualitatives de films pour les familiariser avec le 7^e Art ;
- **la Quinzaine des cinéastes** organise de son côté de nombreuses rencontres entre des réalisateurs et des lycéens dans le cadre de sa programmation.

2) Le bilan de l'action culturelle au sein des écoles, collèges et lycées pour l'année scolaire 2023-2024

Chaque année, la Mairie propose aux jeunes de nombreuses activités culturelles pour permettre à chaque enfant scolarisé à Cannes de participer à des actions d'Education Artistique et Culturelle. Au total cette année, **67 projets culturels ont été mis en place dans les écoles et 72 dans les collèges et lycées**. Sur les **temps scolaire et périscolaire**, les élèves ont découvert des œuvres, rencontré des artistes, pratiqué une discipline artistique et développé leurs connaissances.

Six ans après le lancement du programme 100% EAC, en partenariat avec le Recteur d'Académie et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur, **100% des écoliers scolarisés dans les écoles publiques (94% si on additionne le public et le privé), 79% des collégiens et 61% des lycéens inscrits à Cannes ont réalisé au moins un projet artistique et culturel au cours de l'année scolaire 2022-2023.**

Pour information : au cours de l'année scolaire, une classe peut réaliser plusieurs projets.

3) La rentrée 2023-2024 en musique, un acte d'éducation artistique et culturelle

Depuis 2017, la Mairie et le Conservatoire de Cannes accueillent les élèves en musique. Ce dispositif animé par les enseignants du Conservatoire, destiné prioritairement aux écoles maternelles et primaires publiques de la ville, se décline sous forme de **séances de 30 minutes par groupes**. La séance est conçue comme un **acte pédagogique** et peut comporter les éléments suivants :

- **présentation de l'instrument joué par l'enseignant** : caractéristiques, nom des différentes parties qui le composent, quelques aspects historiques ;
- **élargissement à d'autres instruments**, questionnement des élèves sur les autres instruments qu'ils connaissent ;
- **écoute de l'instrument joué par l'enseignant dans différents contextes stylistiques** (musiques de film, morceaux connus de l'instrument, chanson enfantine, etc.) ;
- **participation des enfants** (par exemple pour deviner les morceaux écoutés, les associer sur un chant, etc.) ;
- **présentation du conservatoire.**

La rentrée scolaire en musique 2023-2024 a lieu du lundi 4 au 7 septembre dans onze écoles cannoises.

VI. LES ACTIONS DÉVELOPPÉES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Chaque année, la Mairie de Cannes travaille en étroite collaboration avec l'Éducation nationale pour favoriser la bonne coordination des enseignements et des actions initiées au sein des écoles. Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2021-2024, la Mairie de Cannes propose à tous les enfants de participer à de nombreuses activités éducatives, notamment sur le temps scolaire. Celles-ci portent sur des thèmes prioritaires pour le maire de Cannes comme **l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), le sport, la préservation de l'environnement et le Développement Durable, l'éducation à la santé, l'ouverture sur le monde, l'aide à la réussite scolaire ou encore l'accompagnement en faveur de l'égalité et l'inclusion.** Ainsi, sur l'année scolaire 2022-2023, les actions suivantes ont été déployées :

1) les ateliers de sensibilisation aux Risques Majeurs



Dans le cadre de sa politique de prévention et de gestion des Risques Majeurs, la municipalité cannoise forme les écoliers de CM1 des écoles publiques et privées sous contrat de Cannes aux bons gestes à adopter en cas de crise. Cette démarche pionnière, initiée dans le cadre des actions d'anticipation et de bonne information de l'ensemble de la population a permis, sur l'année scolaire 2022-2023, de sensibiliser près de 2 000 écoliers à la gestion du risque. Grâce à cette formation civique dispensée par les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile Cannoise (RCSCC), la Mairie de Cannes éduque les enfants en tant que futurs citoyens responsables. Ils deviennent

de véritable relais au sein de leurs familles pour augmenter la capacité de résilience du territoire et réduire l'impact de ces crises.

Les ateliers de sensibilisation des écoliers, dont le contenu a été validé par l'Inspection de l'Éducation nationale, enseignent **aux enfants les gestes qui sauvent et leur permettent d'acquérir les bons réflexes.** Ils se déroulent en trois temps :

- **une demi-journée en classe** pour la présentation de l'ensemble des risques majeurs à Cannes. Ce temps permet de définir les différents phénomènes, cibler les moyens d'alerte de la population, savoir comment faire face et mieux connaître le territoire communal ;
- **un cas pratique à réaliser à la maison avec ses parents** pour mettre en œuvre les consignes du plan familial de mise en sûreté (P.F.M.S.) apprises à l'école grâce au livret synthétique DICRIM enfant (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs).
- **une intervention d'1h pendant la pause méridienne**, avec une mise en situation sur les différents risques majeurs pouvant impacter la commune et la conception d'un kit d'urgence.

En mai 2023, 5 classes du collège Sainte-Marie de Chavagnes ont expérimenté ces ateliers. À la demande de David Lisnard, le dispositif est reconduit pour la rentrée 2023. Ils seront étendus à tous les collèges cannois à travers un outil pédagogique différent de celui utilisé en élémentaire pour adapter le message à l'âge des enfants.

Nouveauté
2023

2) les opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement

Depuis 2014, David Lisnard mène une politique concrète, volontariste et méthodique en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Soucieuse d'associer les plus jeunes à cette démarche, la municipalité, en partenariat avec l'Éducation nationale et les associations locales, met en place chaque année de nombreuses opérations d'information et de sensibilisation. La liste ci-dessous recense les principales actions qui associent les écoles, collèges et lycées cannois.

a) Le programme d'éducation au Développement Durable, intitulé « Parcours DD »

Chaque année, un programme d'animations et de sorties sur le terrain est proposé aux enseignants des écoles primaires cannoises. Ces actions peuvent ainsi s'inscrire dans le cadre de la démarche E3D engagée par chaque établissement scolaire. Pour rappel, dès mai 2022, l'Éducation nationale a décerné le label Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D) au territoire cannois représenté par les écoles Marcel Pagnol, Mistral et Saint-Exupéry, le collège Gérard Philippe et le lycée Bristol.



Ce label, première distinction de ce type attribuée sur l'académie de Nice, valorise une démarche portée par plusieurs établissements scolaires engagés en faveur de l'environnement et qui souhaitent travailler sur des actions communes.

Il s'inscrit dans un projet plus large qui vise à mettre en place sur Cannes un « Parcours développement durable de la maternelle au lycée », sur le modèle de la démarche « 100% Education Artistique et Culturelle » (EAC) pour une continuité et une cohérence des actions de sensibilisation au développement durable des élèves tout au long de leur scolarité.

Chaque année, plusieurs modules de développement durable sont proposés aux écoliers. Les objectifs visés sont :

- éduquer et sensibiliser les élèves à la préservation et la gestion durable de l'environnement ;
- comprendre l'impact des activités de l'être humain sur le milieu naturel et la pollution qu'il engendre ;
- éveiller les enfants à une conscience environnementale et à l'écocitoyenneté.

Les thèmes abordés **pour l'année scolaire 2023-2024 sont la biodiversité à protéger en Méditerranée, les modes de consommation dans le monde, la mobilité douce, les cycles naturel et artificiel de l'eau, l'évolution du paysage au fil du temps, le potager, l'air, les pollinisateurs, les phénomènes climatiques, le gaspillage alimentaire et l'empreinte écologique.**

Sur demande, les enseignants peuvent être accompagnés pour un projet personnalisé. De plus, de nombreux outils pédagogiques et des panneaux éducatifs sont mis à leur disposition.

a) La journée mondiale de l'environnement (JME)



Depuis 1989, la Mairie de Cannes organise la Journée mondiale de l'environnement dans le cadre des opérations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable menées régulièrement auprès des scolaires. Vendredi 2 juin 2023, douze classes des écoles Eugène Vial, Hélène Vagliano, Maurice Alice, Jacqueline de Romilly, Saint-Exupéry, Mistral et Marcel Pagnol ont présenté respectivement leurs ateliers à leurs camarades, ainsi que le dispositif d'une Aire Marine Educative.

Les thèmes abordés lors des ateliers sont :

- le gaspillage alimentaire ;
- les phénomènes climatiques ;
- la protection de la Méditerranée ;
- le potager à l'école ;
- l'empreinte écologique ;
- les pollinisateurs ;
- le pastoralisme.

Les élèves ont également participé à des ateliers animés par les associations Méditerranée 2000, NaturDive, le Centre Permanent d'Education à l'Environnement (CPIE) des Iles de Lérins et Pays d'Azur, le Conseil Scientifique des Iles de Lérins (CSIL), la Réserve communale de sécurité civile cannoise (RCSCC), l'Office National des Forêts (ONF) et la Direction de la Culture.

b) La randonnée contée

Dans le cadre du programme de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires, intitulé « Parcours DD », la Mairie et l'Inspection de l'Education nationale organisent chaque année une randonnée contée. Cette manifestation, spécifique aux classes maternelles cannoises, est axée sur le respect de l'environnement mais aussi sur la lecture et la découverte des arts. La Mairie de Cannes va reconduire cette opération en 2023-2024.



Mardi 23 mai 2023, sur le site forestier de la Croix des Gardes, 150 enfants de six classes de grande section des écoles cannoises ont ainsi découvert la forêt et les arbres avec pour objectifs :

- d'initier les enfants à la pratique de la randonnée ;
- de faire découvrir le patrimoine naturel local et la biodiversité forestière, l'arbre en particulier ;
- de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux ;
- de donner aux écoliers le goût de la lecture et des arts.



c) Les « Aires marines et terrestres éducatives »

En 2020, la Mairie de Cannes a créé deux Aires Marines et une Aire Terrestre labellisées sur le territoire cannois. Ces aires représentent une zone de petite taille gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école élémentaire suivant des principes définis par une charte. Cette gestion est réalisée avec le support technique du Centre Permanent d'Éducation à l'Environnement (CPIE) des Îles de Lérins et Pays d'Azur et de l'association NaturDive. Les zones choisies ont été définies selon les opportunités qu'elles présentent :

- **Mouré Rouge** : activités nautiques et portuaires, plage avec posidonies et enrochements ;
- **Île Sainte-Marguerite** : activités nautiques, espace naturel (rochers, posidonies, sous-bois avec la pinède, étang, etc.), biodiversité marine et terrestre, patrimoine historique et zone Natura 2000 comprise dans le Sanctuaire Pelagos ;
- **Basse Vallée de la Siagne** : bois classé, activités agricoles et de loisirs, ripisylve du Béal, jardins partagés, espaces verts.



La labellisation est reconduite tous les ans sur présentation d'un dossier auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

d) Le programme Watty à l'école

Dans le cadre du plan de transition énergétique initié par David Lisnard, l'Agglomération Cannes Lérins déploie sur son bassin de vie depuis 2018, le programme « **Watty à l'école** » labellisé au niveau national par le **Ministère de la Transition écologique**. Organisé par l'entreprise Eco-CO2 en partenariat avec le S.I.C.A.S.I.L (Syndicat Mixte des Communes alimentées par les canaux de la Siagne et du Loup), ce dispositif pédagogique s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation des scolaires à l'environnement et à la préservation de l'eau.

La démarche est constituée de trois volets :

- deux à trois **ateliers par an de sensibilisation générale aux économies d'eau et d'énergie** ainsi qu'aux usages relatifs à leurs consommations, dispensés par un intervenant spécialisé ;
- un événement au minimum par an comme la **distribution de kits « éconEAume », l'organisation d'un concours d'expression**, etc. ;
- des **animations courtes telles que les capsules « économise l'énergie »**, réalisées par les enseignants volontaires.

Lors de chaque édition, un concours d'expression artistique est proposé aux élèves afin de mobiliser leur créativité sur le thème « Célébrons avec lui les économies d'eau et d'énergie ». Au total, 60 classes du territoire de l'agglomération Cannes Lérins ont participé à ce programme, ce qui représente 1 584 élèves sensibilisés.

e) Le concours Ecol'o'défi

Dans la continuité des actions de sensibilisation à l'écologie menées auprès des scolaires, l'Agglomération Cannes Lérins a organisé une nouvelle édition du concours Ecol'o'défi sur le thème « **Les biodéchets passent sur les ondes** » en partenariat avec l'association Méditerranée 2000. Sur ce sujet, les élèves de 10 classes des écoles de l'Agglomération Cannes Lérins (dont l'école Marcel Pagnol et Saint-Exupéry) ont réalisé un spot radio de 30 secondes et les enseignants ont transmis un bilan de quatre pages pour décrire leur projet.

À l'issue de ce concours, l'Agglomération Cannes Lérins a récompensé les lauréats en leur offrant un diplôme ainsi qu'un chèque cadeau de 300 euros pour le premier prix et de 200 euros pour le second.

f) Le concours de décoration des avaloirs d'eau de pluie

La Mairie de Cannes, en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale, lance un concours ouvert à tous les établissements scolaires publics et privés de Cannes pour l'année scolaire 2023-2024.

Chaque classe participante devra proposer un dessin autour de l'avaloir le plus proche et accessible de l'école. Ce dessin peut représenter un animal marin, une forme géographique ou toute représentation en lien avec la mer et la Méditerranée et/ou les déchets. L'objectif est de faire comprendre aux passants que cet équipement, relié directement à la mer, n'est pas une poubelle.

Le dépôt des candidatures a lieu jusqu'au 15 septembre 2023 par mail à l'adresse cpeps.cannes@ac-nice.fr ou par courrier à Inspection de l'Éducation nationale, Circonscription de Cannes, 50 avenue de Lérins, 06400 Cannes.

Nouveauté
2023

3) l'éducation au civisme et à la citoyenneté à travers le Passeport du civisme

Dès 2014, **David Lisnard a fait de la lutte contre l'incivisme LA « grande cause de son mandat »**. Ce combat représente un enjeu majeur pour la ville et a déjà porté ses fruits grâce à une **politique cohérente de tolérance zéro associée à la réparation rapide des espaces publics, aux actions de prévention, de sensibilisation et de répression**.

En complément, et dans le cadre de son adhésion à l'association des Maires pour le civisme, la Mairie de Cannes a **mis en place durant l'année scolaire 2018-2019 un « Passeport du civisme »** à destination de tous les élèves de CM2. Élaboré en étroite collaboration entre l'Inspection de l'Éducation nationale et la Mairie de Cannes, le Passeport du civisme sensibilise aux cinq enjeux suivants : le devoir de mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la préservation de l'environnement. La délivrance de ce document pédagogique et interactif concrétise ainsi l'engagement de ces citoyens de demain dans un parcours civique.

La municipalité poursuit cette opération pour promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté dès le plus jeune âge. **Pour la rentrée scolaire 2023-2024, la Mairie va distribuer 1 900 exemplaires aux élèves de CM2 mais aussi aux CM1. Cette année, les écoles privées seront associées au dispositif.** En septembre 2023, le maire de Cannes se rendra dans les écoles de Cannes pour remettre ce précieux sésame aux écoliers.

4) la pratique sportive

Cette action s'inscrit dans la continuité du programme municipal « Capitale du sport en plein air et en pleine mer ». **La pratique du sport par les écoliers est aujourd'hui une nécessité pour lutter contre la sédentarité et certaines maladies comme l'obésité. C'est aussi un vecteur essentiel d'émancipation et de création du lien social.** Au cours de l'année scolaire précédente, la Mairie de Cannes et l'Éducation nationale ont mis en place :

- **des cycles de voile** : 467 enfants des classes de CM1 et CM2 ont participé à 10 séances d'initiation à la voile ;
- **des cycles de piscine** : 1 500 enfants du CP au CM2 ont participé, sur le temps scolaire, à un cycle de 10 séances à la piscine des Oliviers. Des tests d'aisance aquatiques ont été réalisés pour les CP et CE1. 300 enfants de grande section ont participé chacun à 12 séances à la piscine Montfleury. Des écoliers inscrit à La Bocca bénéficient également d'un cycle de 10 séances au centre aquatique du Grand Bleu encadrés par des Maîtres-Nageurs Sauveteurs ;
- **le dispositif de lutte contre les noyades - « LES CLASSES BLEUES »** : une expérimentation a été lancée en mai 2021 dans le cadre du projet national pour lutter contre la noyade des jeunes enfants. Ouvert aux enfants de grande section de maternelle, le dispositif a été ouvert à des élèves de classes de niveau élémentaire. Au total, 371 élèves cannois ont pu profiter de ces activités aquatiques pendant l'année scolaire 2022-2023.

5) Le programme ERASMUS+ Inspiring Pupils autour du cinéma

Organisé avec l'aide de l'association Cannes Cinéma et l'Inspection de l'Éducation nationale, le projet ERASMUS+ Inspiring Pupils a été **lancé en septembre 2021 autour du cinéma. Il est porté par 4 enseignants cannois, 24 élèves de CM2 des écoles Mont-Chevalier et La Croisette en partenariat avec des écoles d'Écosse et d'Espagne.**

Ce programme de création cinématographique inter-écoles s'est poursuivi jusqu'en juin 2023 avec pour objectif de développer l'utilisation du numérique. En effet, les écoliers concernés travaillent ensemble grâce au digital et ont dû, avec leurs origines culturelles et ethniques très diverses, relever les défis posés par le passage à un apprentissage en ligne et à distance pour réaliser des courts métrages.

Une projection des films réalisés par chaque école a eu lieu lors du « Festival du court-métrage » Inspiring Pupils le 1^{er} juin 2023 à Cannes.

Aussi, dans le cadre de cette action, les écoliers écossais et canariens ont effectué **un déplacement à Cannes du 31 mai au 2 juin 2023** pour rencontrer leurs camarades cannois. Ces derniers ont profité de cette occasion pour leur faire découvrir le Musée d'exploration du monde, le patrimoine naturel et culturel de l'île Saint-Marguerite et les quartiers du Suquet et de la Croisette aux deux délégations.

À travers cette démarche, **la municipalité souhaite renforcer la culture du 7^e Art - ADN de la ville - des Cannois, dès leur plus jeune âge, mais aussi développer l'apprentissage de l'anglais, seule langue permettant aux écoliers des trois pays concernés de communiquer.**



6) le renforcement de l'utilisation du numérique dans les écoles

Dès la rentrée scolaire 2021-2022, la Mairie de Cannes a équipé 13 classes des écoles La Frayère, Maurice Alice II et Méro, d'Ecrans Numériques Interactifs (ENI) pour diversifier les outils de travail.



En juillet 2022, avec la participation financière du gouvernement dans le cadre du plan de relance, 28 classes supplémentaires ont été équipées de ce tableau numérique interactif de 75 pouces. Il s'adapte à tous les usages et permet aux enseignants de travailler avec les enfants de façon plus ludique. Les ordinateurs sont également remplacés dans toutes ces classes.

En 2023, la Mairie de Cannes a poursuivi l'équipement des classes en installant 22 écrans numériques supplémentaires dans 7 écoles différentes.

À ce jour, **sur les 145 classes des écoles élémentaires, 63 sont équipées de ce dispositif** et 19 de vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Durant l'année scolaire 2022-2023, **tous les photocopieurs (imprimantes/scanners) ont été renouvelés.** En 2024, il est prévu d'équiper 26 nouvelles classes en ENI et nouveaux ordinateurs.

De même, une solution d'Espace Numérique de Travail (ENT) a été déployée dès novembre 2021 au sein des écoles élémentaires publiques cannoises. Les licences acquises pour une durée de 2 ans dans le cadre du plan de relance du gouvernement étant arrivées à expiration, la Mairie de Cannes a décidé, en collaboration avec l'inspection académique, de poursuivre l'expérience, en renouvelant l'achat de licences pour les écoles élémentaires sur une durée de 3 ans. Cet ENT est un lieu d'échange et de collaboration entre les élèves et les enseignants. Ces espaces de travail constituent le prolongement numérique de l'établissement. Ils sont accessibles depuis n'importe quel matériel connecté à Internet et proposent des outils :

- **pédagogiques** : cahier de texte, espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, accès aux ressources numériques, outils collaboratifs, blogs, forum, classe virtuelle ;
- **de communication** : messagerie, informations des personnels et des familles, messages de la Mairie de Cannes.

Par ailleurs, dans la continuité des actions en faveur de la modernisation des services municipaux, la Mairie de Cannes a testé, dès la rentrée 2021, le pointage dématérialisé des présences dans les accueils périscolaires des écoles Bocca Centre et Hélène Vagliano. Cette opération concluante est déployée à ce jour dans 19 accueils périscolaires de Cannes. L'objectif est d'équiper l'ensemble des accueils périscolaires d'ici la fin de l'année scolaire 2023-2024. Ce projet bénéficie d'une subvention accordée par la Caisse d'Allocations Familiales.

En outre, la Mairie de Cannes poursuit la dématérialisation des inscriptions et réinscriptions scolaires et depuis mars 2023 les procédures sont de nouveau simplifiées. Ainsi :

- **les enfants inscrits dans une école municipale en 2022-2023 ont été automatiquement réinscrits pour l'année scolaire 2023-2024.** Pour les passages en classe de CP, l'école d'affectation est celle du secteur de l'école maternelle fréquentée. Toutefois, une dérogation hors commune est demandée en cas de domiciliation dans une autre ville et tout changement de situation familiale doit être signalé ;
- **s'agissant de la restauration scolaire**, tous les enfants inscrits en 2022-2023 ont été réinscrits automatiquement sur le même profil. Les parents qui ne souhaitent pas reconduire l'inscription ou modifier les modalités peuvent faire la demande sur leur **espace famille sécurisé** ;
- **pour les activités périscolaires et les centres de loisirs**, seuls la fiche de liaison sanitaire, les justificatifs professionnels des deux parents ainsi que l'attestation CAF, sont à renouveler pour les enfants déjà inscrits cette année.

Pour les **premières inscriptions scolaires, à la cantine et aux centres de loisirs** (petite section ou nouvel arrivant cannois) les parents doivent fournir un dossier complet (liste des documents sur le site www.cannes.com);

Ci-dessous un état détaillé du parc informatique dans les écoles cannoises :

Ecole	Type école	Nb classes	Tablettes (iPads)	Ordinateurs dans les classes et salles informatiques	Ordinateurs pour le personnel administratif /directeurs / animateurs	ENI*	VPI**	TBI***	Vidéoproj.	Imprimantes	Photocopieurs
J. De Romilly M.	Mat.	7	16	9	5		8			1	1
J. De Romilly E.	Elem.	13	32	42	6		14		1	2	1
La Croisette	Mat.	5		5	2						1
	Elem.	10	16	27	3	4			2	1	1
Miniconi	Mat.	5		6	2				1		1
Hélène Vagliano	Elem.	9	16	22	3	4		2	6	1	1
Macé	Mat.	2		2	3				2	1	1
	Elem.	3	16	10		3					
Maurice Alice	Mat.	10	6	11	4			1	1	1	1
Maurice Alice I	Elem.	8	48	25	3	2		1	1	2	1
Maurice Alice II	Elem.	9	48	25	7	7	2		2	2	1
Méro M.	Mat.	4		4	3						1
Méro E.	Elem.	6	16	18	4	2	1		1	1	1
Mont-Chevalier	Mat.	2		2	6				1		1
	Elem.	4	16	17		3			1		
Eugène Vial	Mat.	5		5	4			1	2		1
	Elem.	8	48	21		8			1	1	1
Bocca Centre	Mat.	6		10	3			1		1	1
Bocca Verrerie	Elem.	11	16	29	3	4			3		2
René Goscinny M.	Mat.	5	6	6	3			1			1
René Goscinny E.	Elem.	11	16	39	5	4			5	1	2
Alexandre Dumas	Mat.	6	6	13	2					1	1
	Elem.	10	16	23	4	6			1	1	1
La Frayère	Mat.	4		11	1			1		2	1
	Elem.	11	16	20	3	3	3	1	2	1	1
Les Mûriers M.	Mat.	5	5	6	2				1	1	1
Les Mûriers E.	Elem.	9	16	25	4	3			1	2	1
Marcel Pagnol M.	Mat.	5	6	5	3			1		1	1
Marcel Pagnol E.	Elem.	9	16	14	5	4			2	1	1
Frédéric Mistral M.	Mat.	4	5	9	2			1		1	1
Frédéric Mistral E.	Elem.	7	16	23	3	3			2	1	1
Saint-Exupéry M.	Mat.	4	6	13	3			1		1	1
Saint-Exupéry E.	Elem.	8	16	19	5	3		1	6	3	1
Total		225	440	516	106	63	28	13	45	31	33

*ENI : Ecrans Numériques Interactifs

**VPI : Vidéoprojecteurs Interactifs

***TBI : Tableaux Blancs Interactifs (remplacés peu à peu par des ENI)

VII. LES ACTIONS INITIÉES SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

Depuis le retour de la semaine de quatre jours et la réorganisation des horaires, la Mairie de Cannes poursuit ses initiatives pour favoriser l'épanouissement des petits. Les accueils périscolaires maternels et élémentaires proposent diverses activités et animations pour les enfants inscrits, en cohérence avec les temps scolaire et extrascolaire. Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés ou des professionnels spécialisés. **Au total, 2 390 enfants seront pris en charge sur l'année scolaire 2023-2024.**

Toute l'année, des semaines « temps forts » sont également organisées dans les écoles autour d'activités manuelles et créatives, artistiques, sportives, scientifiques, environnementales et culturelles. Ci-dessous quelques initiatives à relever :

4. Les ateliers de réflexion philosophique pour les petits Cannois

Lancés dès 2015 dans les accueils périscolaires maternels et élémentaires de la ville, les ateliers de réflexion philosophique réunissent **en moyenne huit élèves** au sein d'espaces de réflexion respectueux de la parole, mais aussi bienveillants pour chaque participant. Ils permettent aux écoliers de se questionner et d'échanger avec leurs camarades sur des thèmes variés tels que :

- **qu'est-ce que la philosophie** : étymologie du mot, introduction sur la sagesse et le personnage de Socrate, travail autour du questionnement philosophique ;
- **qu'est-ce que l'amour** : débats sur les formes, les manifestations, les limites et les règles, pour mieux saisir le concept ;
- **la morale et le mythe de Cygès** : contexte et enjeux, puis réflexion autour de la morale, de l'image et du jugement de soi ;
- **la différence entre l'homme et l'animal** : leurs points communs, leurs évolutions.

Ces opérations plébiscitées par les enfants comme les parents ont vocation à être davantage développées chaque année. La régularité et l'organisation de ces modules ont permis aux enfants de s'impliquer fortement pendant ces ateliers. Aussi, en fonction des demandes, l'intervenant a pu aborder d'autres thématiques avec les enfants.

Ainsi, **sur l'année scolaire 2022-2023, 238 enfants (681 depuis 2015) des accueils périscolaires cannois ont participé à ces initiations pratiques.**

Les objectifs visés par cet enseignement sont :

- apprendre à écouter, à réfléchir, à prendre la parole, à formuler des hypothèses et à argumenter ;
- comprendre que l'on peut penser librement et exprimer un point de vue, s'interroger et savoir distinguer un argument valide d'une banale opinion ;
- favoriser l'échange et la communication entre les enfants ;
- co-développer la pensée et le langage, délibérer ensemble autour d'enjeux démocratiques, contre-argumenter pour aider à aller plus loin ;
- aider au développement des moyens de l'expression (vocabulaire, syntaxe, etc.).

1) l'aide aux leçons

Dans les écoles publiques cannoises, 401 enfants du CP au CM2 ont participé à des ateliers « aide aux leçons » encadrés par des enseignants rémunérés par la municipalité. L'aide aux leçons est organisée chaque soir, après la classe, dans les écoles élémentaires situées hors Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), entre 16h30 et 18h30. Renouvelé à la rentrée, ce temps contribue à l'égalité des chances et permet à tous les enfants, quel que soit leur environnement familial ou culturel, de renforcer leurs savoirs. **Les séances ont lieu de mi-septembre à mi-juin. En 2022-2023, une quarantaine d'enseignants a été rémunérée par la municipalité pour assurer cette mission. Les familles participent à hauteur de 8,50 euros par trimestre et les enfants bénéficient :**

- d'une aide éducative et pédagogique complémentaire aux heures de cours en dehors du temps scolaire ;
- d'un accompagnement aux apprentissages des leçons ;
- d'un soutien et d'un approfondissement dans les méthodes de travail ;
- d'un enrichissement culturel et d'un épanouissement personnel grâce à des activités artistiques et culturelles ;
- d'une offre d'accès à des ressources qui ne sont pas toujours disponibles à la maison.

2) le dispositif « Coup de pouce »

Créée à l'initiative de la Mairie de Cannes, la Fondation Cannes soutient le dispositif « **Coup de pouce** » qui s'adresse aux enfants **âgés de 6 et 7 ans**. Les élèves repérés par leur enseignant comme ayant des fragilités dans **l'apprentissage de la lecture et de l'écriture** bénéficient de cette aide. **Depuis 2015, 145 enfants** ont ainsi été accompagnés.

Ce dispositif **gratuit** propose différents types de clubs suivant les besoins des enfants : **CLÉ** (Club de Lecture-Écriture) et **CLA** (Club de Langage). Chaque club est composé de 5 enfants de CP et d'un animateur. De novembre à juin, 4 fois par semaine, le soir après la classe, dans les locaux scolaires, les élèves se retrouvent pour des séances ludiques et ritualisées qui favorisent l'envie et le plaisir d'apprendre. Les parents sont aussi associés à la vie du club tout au long de l'année.



Pendant l'année scolaire 2022-2023, **7 clubs ont été proposés à 35 enfants** :

- **4 clubs « Coup de Pouce » pour la lecture et l'écriture au CP** : 2 à l'école Marcel Pagnol, 1 à l'école Frédéric Mistral et 1 à l'école Antoine de Saint-Exupéry ;
- **3 clubs « Coup de Pouce » pour l'apprentissage de la langue en Grande Section** : 1 à l'école maternelle René Goscinny, 1 à l'école maternelle Frédéric Mistral et 1 à l'école maternelle Maurice Alice.

Dès septembre 2023, un **8^e club « Coup de Pouce » Lecture et Écriture** est mis en place au sein de l'école **élémentaire Maurice Alice 2**. Au total, **40 élèves** répartis dans **7 écoles cannoises** (4 écoles élémentaires et 3 écoles maternelles) sont concernés.

3) l'opération « Des livres qui se dévorent »

Lancée en septembre 2022, l'animation « Des livres qui se dévorent » se poursuit cette année auprès des petits Cannois. À l'issue du déjeuner et avant la prise en charge des écoliers par les enseignants, la municipalité propose un temps calme autour de la lecture. Les animateurs lisent de grandes œuvres littéraires aux enfants pendant vingt minutes. L'objectif est de proposer, aux écoliers de maternelle jusqu'au CM2, des temps de lecture des grands classiques de la littérature enfantine pendant la pause méridienne pour favoriser le retour au calme de manière ludique et les **accompagner vers la maîtrise de la langue française**.

4) les actions sportives et ludiques dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, une semaine d'activités a été organisée du 3 au 8 avril 2023 pour les enfants cannois sur le thème national de **l'inclusion** à travers l'athlétisme. Tout au long de la semaine, sur le temps périscolaire du soir, **plusieurs initiations au lancer, saut et à la course ont été proposées à des enfants de CM1 et CM2** par la direction municipale Sport-Jeunesse. Une rencontre finale entre les accueils périscolaires a été organisée vendredi 7 avril 2023 sur plusieurs sites à Cannes. Mercredi 5 avril 2023, plusieurs épreuves sportives ont également été mises en place pour l'accueil collectif de 125 enfants de 3 à 6 ans des trois centres de Cannes-La Bocca.

En parallèle de ces actions sportives, **les élèves de 4^e « JO » du collège Capron** ont proposé vendredi 7 avril 2023 **une journée de sensibilisation au Handicap visuel** autour d'ateliers de présentation et d'activités de mise en situation, en présence de Frédérick Bousquet et Florent Manaudou.

Par ailleurs, dès septembre 2023, les écoliers cannois participent, dans les accueils péri et extrascolaires de la ville, à diverses actions en lien avec l'événement à travers :

- a) **l'intégration de modules de 30 à 45 minutes sur le sport propre dans le programme des accueils périscolaires municipaux et de Cannes Jeunesse, en partenariat avec l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD)**

Des kits créés par l'AFLD et la Mairie de Cannes et composés de jeux de cartes sur les valeurs du sport sont déclinés en 6 sous-thématiques pour animer différentes activités avec les enfants sur les thèmes suivants :

- La chasse aux valeurs
- Ensemble on est plus forts
- Tous en forme
- C'est quoi le jeu ?
- En équipe !
- Tous champions

Nouveauté
2023

Nouveauté
2023

b) la sensibilisation à la pratique sportive dans le cadre du label Terre de jeux

Les enfants inscrits au périscolaire vont participer à de nombreuses activités sportives inscrites dans le cadre d'un cycle de 5 à 7 semaines autour de six disciplines :

- athlétisme ;
- sports de raquette ;
- jeux d'opposition ;
- sports collectifs ;
- sports artistiques.

Une discipline handisport sera également mise en avant auprès des enfants et des rencontres sportives sont prévues entre les différents accueils.

Par ailleurs, sur le temps scolaire, l'Inspection de l'Académie initie un projet intitulé « Ensemble vers Paris 2024 » qui consiste à faire vivre à l'ensemble des écoliers les valeurs olympiques et paralympiques et célébrer le retour des J.O d'été en France, 100 ans après 1924. Au premier trimestre, les écoles cannoises vont participer à un concours de création de « la flamme ». Un parcours sera ensuite déterminé pour que la flamme portée par des élèves et membres de la communauté éducative, passe d'école en école, de novembre à juin 2024.

5) l'organisation d'un tournoi de foot inter-accueils



80 enfants des accueils périscolaires élémentaires de Cannes La Bocca (Frayère, Verrerie, Mûriers, Alexandre Dumas, Marcel Pagnol et Saint Exupéry) se sont retrouvés le 20 juin 2023 de 17h à 18h30 pour un tournoi de foot inter accueils au complexe Pierre de Coubertin à Cannes-la Bocca. Ce tournoi était placé sous le **signe du fair-play, de l'échange, de la convivialité mais surtout du respect**. Les enfants et parents présents ont fortement apprécié cette rencontre. Une médaille a été décernée à chaque enfant, une coupe pour les groupes arrivés en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} position et le groupe le plus méritant, désigné par le vote des animateurs, a reçu une coupe du fair-play.

6) les ateliers d'initiation à la découverte instrumentale

Les ateliers d'initiation à la découverte instrumentale sont proposés par des enseignants du conservatoire municipal de musique et théâtre de Cannes. **Plus de 200 enfants du CP au CM2 des écoles publiques et privées découvrent des instruments de musique classique** comme le basson (école primaire Stanislas), le hautbois (école élémentaire Alexandre Dumas), la contrebasse (école élémentaire Bocca Verrerie) et le violon (école élémentaire Méro).

7) le projet artistique Lezarzistes

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, **le musée des explorations du monde a conçu un projet artistique annuel pour 10 enfants de l'accueil périscolaire de l'école Mont-Chevalier**. Situés au cœur du Suquet, les deux établissements ont profité de leur proximité géographique pour mettre en œuvre des ateliers de dessin, peinture, collage, modelage ou encore gravure. **Cette activité, pilotée par une médiatrice du musée municipal, s'inscrit dans le cadre du 100% EAC et a pour objectif de développer la créativité et l'imagination des enfants**. Les œuvres conçues par les écoliers ont été présentées aux familles en décembre 2022, à l'occasion d'une exposition au sein de l'école.



Par ailleurs, dans le cadre du Festival des jardins 2023, les enfants ont réalisé une installation présentée dans les jardins de la médiathèque Noailles.

VIII. LES TRAVAUX DANS LES ECOLES

Dans la continuité des nombreuses actions déjà mises en place dans les écoles pour favoriser l'apprentissage des écoliers, la Mairie de Cannes poursuit ses opérations de modernisation de son patrimoine immobilier scolaire à travers son ambitieux « Plan Écoles ». Chaque année, les écoles et crèches communales, ainsi que la Faculté des Métiers, sont embellies et réaménagées pour offrir aux enfants un cadre propice à l'apprentissage. Cette année, **ces opérations ont coûté plus de 3,1 millions d'euros et comprennent :**

1) des aménagements dans le cadre du « Plan de lutte contre la chaleur »

Ce plan prévoit la végétalisation des cours de récréation et la mise à disposition d'espaces rafraîchis en permanence dans chaque école pour améliorer le bien-être des écoliers. Au cas par cas, des films filtrants sont apposés sur les fenêtres, de même que des stores et rideaux sur les façades des vitres exposées sud. Cette démarche s'inscrit plus largement dans la continuité des actions fortes mises en œuvre par David Lisnard, pour protéger l'environnement, préserver la biodiversité et répondre concrètement au changement climatique. **Au total, 6,5 M€ T.T.C. sont prévus par la municipalité, dans le cadre du projet de mandat de David Lisnard, pour la réalisation de tous les aménagements.**

Cette année, les travaux concernent :

- **l'école Macé** avec le remplacement de 290 m² de sol imperméable par du béton désactivé drainant, le placage d'un gazon adapté au sec, la mise en place d'un sol souple sur l'ensemble de la cour maternelle et la pose de jeux. Une jardinière maçonnée de 30 m² a été construite avec la pose d'une assise en bois exotique le long, la construction d'un bac à sable/bassin au bout de la jardinière et la plantation des feuillus (1 tilleul et 2 agrumes) dans la jardinière. De plus, ces actions se sont concrétisées par la création d'une platebande végétale de 50 cm le long de la grande façade et le long des toilettes, la plantation de plantes grimpantes, la pose d'un treillage inox végétalisé contre la façade et la mise en place de jeux et sols souples.
- **l'école Jacqueline de Romilly** avec le remplacement de quatre palmiers washingtonias plantés en 2018 par des arbres feuillus caducs et l'installation d'une corolle végétalisée et la plantation des feuillus pour l'école élémentaire. Au sein de l'école maternelle, la Mairie a créé des zones d'ombrages avec l'installation d'une corolle végétalisée et la plantation d'un arbre à feuillage caduc au centre de la jardinière existante et la plantation d'arbustes. L'arrosage automatique a également été repris ;
- **l'école Eugène Vial** avec entre autres, pour l'école élémentaire, la désimperméabilisation d'une partie de la cour primaire, la mise en place d'un nouveau revêtement clair et drainant, de tables de pique-nique et d'un gazon synthétique. Un nouveau terrain de handball a été créé et un panneau de basket a été installé.
- **l'école Saint Exupéry** avec la mise en place de bancs en bois ;
- **l'école Alexandre Dumas (ex Bocca Parc)** avec la plantation d'arbres d'ombrage et la mise en place de banquettes d'entourage d'arbre ;
- **l'école Marcel Pagnol** avec la mise en place de gazon synthétique ;
- **l'école Bocca centre** avec notamment la démolition des revêtements et la mise en place d'un sol en enrobé drainant et la pose de sol amortissant, la désimperméabilisation de la cour, la rénovation d'un jeu d'enfant, la mise en place de gazon synthétique, la création d'un plancher bois sous les mûriers existants, la pose d'assises bois sur les murets, la rénovation des bancs, la pose de mobilier, la réalisation d'un abri vélos et la plantation d'arbres.
- les écoles **La Frayère maternelle, Frédéric Mistral maternelle, Jacqueline de Romilly maternelle, Méro, Mont Chevalier et Alexandre Dumas** avec des travaux de climatisation pour améliorer le confort des lieux.



2) des travaux de mise en accessibilité, de sécurisation et d'optimisation

Depuis la mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (A.d'A.P) en 2015 et du Plan Communal de Prévention des Risques Terroristes (PCPRT) en 2016, la Mairie de Cannes réalise tous les ans des travaux de mise en accessibilité et de sécurisation de ses édifices scolaires. **Cette année, près de 2,3 millions d'euros ont été investis pour les travaux** qui comprennent, notamment, la création de rampes d'accès, la rehausse de clôtures, l'installation de sirènes « risques majeurs », la mise en place de dispositifs de sécurité permanents, activables selon les besoins dans toutes les écoles publiques de la commune et l'installation de caméras de vidéo protection devant les accès des établissements.

a) Les travaux d'accessibilité (A.d'A.P.) 2023-2024

- **École Maurice Alice** : fourniture et pose de platine vidéophone pour l'accès PMR.
- **École Méro** : fourniture et pose de bandes podotactiles, vitrophanies et de main-courante.

b) Les travaux d'optimisation, de réparations et d'entretien dans les bâtiments et des espaces verts

La rénovation et l'embellissement du gymnase l'école élémentaire Eugène Vial, de juillet à novembre 2023 :

Les travaux d'un **montant total de plus de 350 000 euros** ont permis :

- la réfection des revêtements de sol ;
- la peinture ;
- la création de sanitaires et vestiaires accessibles et adaptés aux enfants ;
- la réfection complète de l'électricité ;
- la création d'une ventilation double flux.



L'installation de panneaux photovoltaïques à l'école Saint-Exupéry

Dans le cadre du « Plan photovoltaïque », créé par la délibération du Conseil Municipal en date du 27 juin 2022, la Mairie de Cannes réalise des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques au sein de l'école Saint-Exupéry.

Les travaux de toitures

Dans le cadre du « Plan toitures », la Mairie de Cannes a effectué des travaux de rénovation de la couverture du bâtiment de l'école élémentaire **Maurice Alice II** avec la dépose de la couverture en tuiles romaines, le scellement au mortier et colle des tuiles canal, le nettoyage des tuiles non cassées pour réemploi, le remplacement des tuiles cassées ou poreuses, l'installation de la ligne de vie pour les interventions ultérieures et la pose de la menuiserie métallique d'accès à la toiture.

Des travaux de réfection de l'étanchéité ont été réalisés pour l'école Ange-Marie Miniconi (du réfectoire) et Frédéric Mistral (de la primaire, du réfectoire et d'un logement).

Plan de modernisation et de remise en état des toilettes enfants

Pendant l'année 2022-2023, des travaux de remise en état des toilettes enfants ont été réalisés dans les écoles Macé et Méro pour un montant total de 185 000€.

Les travaux de réparations et d'entretien de bâtiments

La rénovation et l'entretien du parc immobilier scolaire sont une priorité pour la municipalité. Ainsi, pour l'année 2023-2024, **près de 361 000 euros ont été dépensés** afin de rendre le patrimoine scolaire cannois et pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'accueil des écoliers. Cette année, les écoles concernées par ces opérations sont :

- **le Groupe scolaire Maurice Alice** avec des travaux sur l'ascenseur, la mise en conformité BAES, curage des réseaux, travaux de clôture, des travaux de chauffage, ventilation, et climatisation (CVC) ;
- **le Groupe scolaire La Frayère** avec des travaux de régulation de chauffage et des travaux CVC ;
- **le Groupe scolaire Méro** avec la reprise du mur du réfectoire et de l'enduit, la peinture et le sol ;
- **l'école élémentaire Alexandre Dumas** avec des travaux CVC ;
- **le Groupe scolaire Saint-Exupéry** avec des travaux CVC ;



- **le Groupe scolaire de la Croisette** avec des travaux sur l'installation thermique, de plomberie et de renforcement et changement de brises-vues ;
- **le Groupe scolaire Marcel Pagnol** avec des travaux de mise en conformité BAES, CVC pour l'école élémentaire et une reprise de la passerelle extérieure d'accès pour l'école maternelle ;
- **le Groupe scolaire Les Mûriers** avec des travaux d'alimentation de la climatisation, la pose de visiophones et d'un moniteur de salle, des travaux CVC et un changement et renforcement de brises-vues ;
- **l'école élémentaire de la Verrerie** avec la mise en conformité BAES et la pose de clôture ;
- **le Groupe scolaire René Goscinny** avec des travaux de plomberie, CVC à l'école maternelle et reprise du lino à l'école élémentaire ;
- **l'école élémentaire Mont Chevalier** avec des travaux CVC ;
- **l'école élémentaire Jacqueline de Romilly** avec des travaux sur les systèmes d'alarme, la fourniture et pose HP extérieur PPMS et incendie et CVC ;
- **l'école élémentaire Hélène Vagliano** avec la pose d'un transmetteur pour alarme ;
- **l'école élémentaire Eugène Vial** avec des travaux sur les alarmes anti-intrusion et incendie, la mise en conformité BAES, la fourniture et pose de gâches électriques et CVC.



Par ailleurs, une fois par mois, la Mairie de Cannes procède au contrôle fonctionnel et au nettoyage des espaces de jeux. Toute l'année et pour tous les sites, deux contrôles de sécurité sont réalisés sur chaque jeu par un laboratoire extérieur. De nouvelles aires de jeux ont été créées comme à l'école maternelle Maurice Alice, Alexandre Dumas et Goscinny.

Pour information, le coût total des interventions réalisées dans l'ensemble des écoles par la régie du service des Bâtiments Communaux du 1^{er} septembre 2022 au 15 juin 2023 est de **116 250,97** euros pour 4 023 heures de main d'œuvre des agents municipaux. Les matériaux et fournitures ont coûté **27 948,70** euros. Ces interventions concernent les missions ci-après :

- **électricité** : remplacement des lampes, dépannage et remplacement divers appareillages (PC, luminaire, cumulus, tableau électrique, sonnette et digicode, convecteurs, etc.), création d'installations, intervention et remplacement sur BAES, pose de goulottes ;
- **maçonnerie** : réparation toitures, remplacement de tuiles, nettoyage chéneaux et gouttières, création de cloisons, intervention sur regards d'eaux pluviales, tous travaux de carrelage et de maçonnerie, pose et fixation divers équipements ;
- **menuiserie** : habillages divers, agencement de bureaux et locaux, modification de mobiliers, fabrication de tous équipements sur mesure, révision et remplacement de portes et menuiseries, fourniture et pose d'anti pince doigts ;
- **métallerie** : réparation, création ou modification sur clôtures, portails, volets, portes, fourniture et pose de brise vue, grillage ;
- **peinture** : entretien, réparation et rénovation faux plafond, sols souples, raccords ou rénovation peinture, revêtements muraux, fourniture et pose de tapis, films occultants ;
- **plomberie** : débouchage de toutes les installations, réparation fuites, dépannage sur WC, modification ou création d'alimentations, d'installations sanitaires, remplacement cumulus, réparation ou remplacement gouttières ;
- **serrurerie** : tous dépannages de serrurerie, reproduction de clefs, fourniture de cadenas.

IX. LES TRAVAUX DANS LES CRÈCHES

Coût global : 1 405 455,58 € T.T.C.

Travaux dans le cadre du plan de lutte contre la chaleur au cours de l'été 2023

Crèche les Elfes - Travaux de climatisation de l'ensemble des locaux de vie.

Travaux des espaces verts :

Crèche Canta Grilou – Démolition des revêtements de la cour, désimperméabilisation des sols, mise en place d'un sol EPDM, d'un gazon synthétique, de bordure P1 en EPDM, plantation d'arbres et reprise de l'arrosage.

Travaux d'optimisation et d'entretien

La Pastourelle – Travaux de peinture, de sol et de plomberie, de CVC et fourniture et pose de visiophone ;

Crèche Arc en Ciel - Relogement de la crèche dans les logements de fonction de l'école de la Frayère pour permettre la démolition du bâtiment dans le cadre du projet du N.P.N.R.U. de la Nouvelle Frayère (travaux de désamiantage et d'aménagement des locaux provisoires). Des travaux pour la construction d'un nouveau bâtiment sont prévus entre octobre 2024 et mars 2026 dans le périmètre « Cœur de Frayère » ;

Crèche Canta Grilou – Remplacement des portes du réfectoire et de la cuisine, CVC et fourniture et pose de visiophone ;

Crèche Les Elfes – Reprise d'étanchéité, pose d'une échelle à crinoline et fourniture et pose de visiophone ;

Crèche Les Mûriers – Fourniture et pose de visiophone ainsi que de gâches électriques ;

Crèche Lei Cardelino – Fourniture et pose d'alarmes de type 4 et de gâches électriques ;

Crèche Les Bambins – Travaux de menuiserie extérieure ;

Crèche Les Genêts – Travaux de CVC ;

Crèche Les P'tits Mousses – Travaux de CVC, fourniture et pose de visiophone, curage des réseaux et rénovation de la façade ;

Par ailleurs, des travaux d'espaces verts (élagage de palmiers, traitements d'arbres, etc.) et d'aménagements d'espaces de jeux ont été effectués dans les crèches et se poursuivront à la rentrée.

X. TRAVAUX À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

De septembre 2022 à l'été 2023, la Faculté des Métiers – École Hôtelière de Cannes a bénéficié de travaux de bâtiments et d'espaces verts, pour un coût total de plus de 429 000 euros. Les opérations comprennent : des travaux de bâtiment (peinture, curage des réseaux, électricité, menuiserie et maçonnerie), des travaux d'énergie et de réhabilitation du système du chauffage et de la climatisation, des travaux des espaces verts (avec l'élagage, l'abattage et le haubanage divers).

XI. LE CAMPUS UNIVERSITAIRE GEORGES MÉLIÈS

Grand projet de mandat de David Lisnard, le campus universitaire Georges Méliès accueille depuis septembre 2021 près de 1 100 étudiants du bac au bac+8 en programme court, long ou en formation continue, autour de 36 formations sur les écritures créatives et les métiers de l'image. Ces formations sont mises en œuvre avec la contribution des membres et partenaires d'Université Côte d'Azur : l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle ; l'École Supérieure de Danse de Cannes Rosella Hightower ; la Villa Arson ; l'INRIA ; le CNRS ; SKEMA Business School; EDHEC Business School ; le Centre Hospitalier Universitaire de Nice ; le Sustainable Design School ; le Conservatoire de Nice ; le Centre National de Création Musicale. Cet établissement de formation supérieure innovant et porteur, orienté autour de l'entrepreneuriat et de la créativité, constitue un pôle de forte attractivité aux échelons territorial, national et international.

Pour répondre au bien-être des étudiants, l'Agglomération Cannes Lérins et la Mairie de Cannes, en partenariat avec l'O.P.H Cannes Pays de Lérins, le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S) et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S), se sont engagés dans la construction d'une résidence universitaire offrant des hébergements sociaux peu chers et adaptés à leurs besoins, à proximité immédiate du Campus Georges Méliès. Livrée en septembre 2022, **la résidence étudiante Nouvelle vague** offre **172 hébergements**, des locaux communs, une laverie, un hall, des bureaux, une salle polyvalente et une salle de sport. Elle se situe à proximité immédiate de l'université, des commerces, d'un parking gratuit de 334 places, et des transports en commun avec notamment la ligne A qui relie le Campus au centre-ville de Cannes toutes les 12 minutes. Enfin, les étudiants bénéficient d'une offre de restauration sur place, gérée par le C.R.O.U.S Nice-Toulon, adaptée à tous les goûts (sandwich, plats végétariens, etc.), élaborée avec des produits frais et provenant de circuits courts, avec un tarif social de 3,30€ pour les étudiants et 1€ pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité.

Le complexe universitaire Georges Méliès en quelques chiffres :

- **8 145 m²** de superficie ;
- un campus universitaire de **4 445 m²** qui dispense 36 formations de niveau Bac à Bac +8 principalement dédiées aux métiers de l'écriture et de l'image et labellisé Campus des Métiers et des Qualifications Industries Créatives et Culturelles ;
- **180 enseignants et 1 100 étudiants** accueillis en 2022-2023 ;
- un **amphithéâtre de 1 000 places** ;
- une pépinière de **585 m²** et une cité des entreprises de **2 020 m²** pour héberger et accompagner les porteurs de projet et entreprises de la filière, avec 100 postes de travail ;
- **des studios de captation, post-production et projection** à destination des professionnels de l'audiovisuel ;
- **des espaces dédiés à l'événementiel d'entreprises**, ouverts à tous les professionnels pour favoriser la collaboration et la mise en réseau ;
- **une cafétéria universitaire** installée dans le bâtiment d'enseignement et de recherche ;
- **une résidence étudiante de 172 logements livrée en septembre 2022 avec 165 logements étudiants** traversants et meublés de type T1 de 18 à 20 m² dont **11 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite** à partir de 380 euros par mois, charges comprises ; **6 logements pour intervenants** de type T2 de 30 à 36 m² et **1 logement de gardien** de type T3 de 56 m².



